



① Consultation médicale

Prescription du DPNI

Documents à fournir obligatoirement à la patiente :

- Prescription médicale
- Feuille de renseignements dûment complétée avec les informations cliniques, et signée par le prescripteur et la patiente
- Compte-rendu échographique du 1^{er} Trimestre
- Justificatif de l'indication (résultats des marqueurs sériques, caryotypes ...)

Examen pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie selon les indications

Convenance personnelle : 390€ hors nomenclature



② Laboratoire de biologie médicale

Prise de sang (Recommandée à partir de 12 SA)

Kit de prélèvement BIOXA : 1 tube STRECK de sang total (1 x 10 mL)

Protocole de prélèvement (SEL - EXT/DPNI/001)

Conservation et transport du prélèvement à température ambiante, ne pas réfrigérer, ne pas centrifuger

Le prélèvement doit parvenir au laboratoire BIOXA **sous 7 jours maximum**



③ Laboratoire BIOXA

Réalisation du test

Le Laboratoire BIOXA réalise l'examen



④ Consultation médicale

Résultats du test

Le Laboratoire BIOXA transmet le résultat au prescripteur et au laboratoire transmetteur (pour information) sous 5 à 10 jours ouvrés.

En cas de résultats pathologiques, nos biologistes contactent systématiquement le prescripteur.

La patiente ne reçoit aucun résultat, uniquement un courrier d'information.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service prénatal au 03.26.04.34.94
Biologistes responsables : Docteurs Jean-Marc DOSSOT, Victor DUPONT-GAUDIN, Eric NOWAK